Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20261105-CM2611_03-DE

SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER
SANT-TEGONEG LOGEGINER
DALC'H MAD ATAo !

CONSEIL MUNICIPAL
SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi cinq novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, légalement convoqué le trente octobre, par M. Stéphane LOZDOWSKI, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal de SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER.

Présents : M. Stéphane LOZDOWSKI, M. Pierre-Antoine DEAL, Mme Marie-Noëlle COLLEC, M. Alain KIFFER, Mme Corinne ANDREO, M. Régis MERAL, Mme Arlette GEFFROY, M. Ewen ROGER, M. Sébastien NORMAND, M. Frédérick JACOB, M. Cristophe DENIS, Mme Angélique QUIVOURON, Mme Anne-Claire DELMAS, Mme Céline DARBOUX, Mme Séverine MESSAGER, Mme Marie LE BARS, M. Julien ROGNANT, Mme Sandrine LE FEUR, M. Mathias MER, M. Sylvain LOISEL, M. Yvon POULIQUEN, Mme Sylvie SOVRANO-CHELLOUG, Mme Gaëlle ZANEGUY, Mme Viviane LE BIHAN, M. Florent MASSE.

Excusés : Mme Françoise DIROU (pouvoir à Marie-Noëlle COLLEC), M. Patrick LE MERRER (pouvoir à Sylvain LOISEL)

Conseillers : En exercice : 27 Présents : 25 Votants : 27 Quorum : 14

Arlette GEFFROY a été élue secrétaire de séance. **RAPPORTEUR : Stéphane LOZDOWSKI**

OBJET : MODIFICATION DE LA LISTE DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS,
CM2611_03

Exposé :

M. le Maire rappelle que le conseil municipal du 2 avril 2026 a délibéré pour désigner la liste des délégués dans les organismes extérieurs. Il convient de modifier la désignation des conseillers représentant la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner au sein du SIVU de Saint-Thégonnec car les statuts du SIVU prévoient deux délégués suppléants par commune et non trois.

Etant donné que M. Patrick CLEMENT, conseiller démissionnaire depuis le 26 juin 2026 avait été désigné délégué suppléant au sein du SIVU de Saint-Thégonnec, il est proposé de modifier les membres comme suit :

- Titulaires : Pierre-Antoine DEAL, Ewen ROGER et Stéphane LOZDOWSKI (Maire)
- Suppléants : Angélique QUIVOURON, Julien ROGNANT

Délibération :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-6 à L.5211-8,
Vu les statuts des différents syndicats et instances,
Vu l'article L270 du Code électoral,

Considérant que les statuts du SIVU de Saint-Thégonnec prévoient la désignation de 3 délégués titulaires dont le Maire et de 2 délégués suppléants,

Considérant que M. Patrick CLEMENT a été désigné délégué suppléant par délibération du conseil municipal du 2 avril 2026 et qu'il a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal le 26 juin 2026,

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-200059798-20261105-CM2611_03-DE

APPROUVE, à main levée après accord des membres du Conseil municipal, la modification des délégués comme suit :

SIVU de Saint-Thégonnec (3 titulaires dont le Maire et 2 suppléants) :
Titulaires : Pierre-Antoine DEAL, Ewen ROGER et Stéphane LOZDOWSKI (Maire)
Suppléants : Angélique QUIVOURON, Julien ROGNANT

La liste des délégués et suppléants dans les autres organismes extérieurs demeure par ailleurs inchangée, comme suit :

SIVU du Queffleuth et de la Penzé (2 titulaires) : Pierre-Antoine DEAL et Sébastien NORMAND

Association « Au Fil du Queffleuth » (1 représentant) : Sandrine LE FEUR

Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF) : (2 titulaires et 2 suppléants)
Titulaires : Sébastien NORMAND et Frédérick JACOB
Suppléants : Régis MERAL et Céline DARBOUX

Conseil de vie sociale de l'EHPAD Sainte Bernadette (1 représentant) : Arlette GEFFROY

La modification des délégués et suppléants représentant la commune au sein du SIVU de Saint-Thégonnec a été adoptée À L'UNANIMITÉ, la liste des délégués et suppléants dans les autres organismes demeurant inchangée.

Pour copie conforme au registre,

À Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, le 5 novembre 2026

Le Maire, Stéphane LOZDOWSKI

Arlette GEFFROY, secrétaire de séance



